

# Compte-rendu CSE du 5 et 6 décembre 2018

Absence du président du CSE Olivier Montels, refus des questions diverses, salle de réunion exiguë et inadaptée au débat et à la prise de parole. C'est la manière dont la direction de France 3 entend faire fonctionner le CSE. Cela en dit long sur sa considération pour la nouvelle instance. Du temps des CE de pôles, la direction autorisait les représentants du personnel à débattre avec elle durant 4 jours. Aidée par Macron et ses ordonnances, elle ne permet aujourd'hui le débat que sur 2 journées. De nombreux points ont d'ailleurs été remis au prochain CSE. Les 3 représentants SUD au CSE ont décidé de vous épargner. Nous ferons le tri pour vous donner les informations essentielles dans un différé mensuel.



Parmi les 21 points à l'ordre du jour du CSE des 5 et 6 décembre, nous retenons :

## ■ La mise en place des commissions du CSE



**Vous pouvez aussi postuler dans vos antennes aux commissions locales ASC.**

Le CSE s'appuie sur une douzaine de commissions pour l'aider dans sa « *mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte de leurs intérêts.* » Certaines sont réservées aux élus du CSE (commission des marchés par exemple), d'autres sont ouvertes à tous les salariés de France 3. Le CSE dispose d'un volet d'heures de délégation qu'il utilise pour détacher les salariés sans mandat électif ou syndical pour qu'ils participent aux réunions des commissions.

Vous pouvez postuler aux commissions suivantes :

- Moyens internes de Fabrication
- Nouvelles Technologies
- Antennes numériques et linéaires, info régionale et locale
- Restauration

La commission des Activités Sociales et Culturelles se décline localement dans les 23 antennes.

## ■ Le dispositif Zéro tolérance contre le harcèlement sexuel



FTV a mis en place un dispositif zéro tolérance contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Si vous êtes victimes ou si vous assistez à des comportements déplacés ou inacceptables prévenez les référents. Karine Cévaër, journaliste à Rennes, est désignée référente pour France 3. Toutes les représentantes et tous les représentants du personnel sont aussi à l'écoute des salariés.

## ■ Le déploiement de CONCUR



La direction est fière d'avoir choisi le mode BIG BANG pour développer ce nouvel outil de gestion. Elle s'enorgueillit des bons retours sur les formations délivrées dans les antennes, les salariés sont « *mobiles-compatibles* » !

Mais l'enthousiasme de la direction a ses limites : les représentants du personnel listent les exemples de bugs, de dysfonctionnements et soulignent l'incapacité des salariés à utiliser cet outil chronophage et inadapté aux emplois du temps. Les formations e-learning ne sont pas planifiées. La Hotline ne répond pas. La direction avoue que le déploiement de l'outil est plus compliqué pour les CDD, à la Filière et que la tâche est rude pour les assistantEs. C'est peu de le dire ! D'autant que le métier d'assistantEs va évoluer. Jean-Michel Cambianica dit « *qu'à terme, il y aura moins de travail pour les assistantEs.* » De quelles évolutions parle-t-on ? Tous ces logiciels, CONCUR, MONKIOSQUE impliquent moins de travail pour les assistantEs et plus de travail pour les autres salariés. Pour combien de postes en moins ? Olivier Godard affirme que quelques postes seront supprimés ça et là, mais que ce sera « *indolore* » pour le personnel. On demande à voir !

## ■ Projet de renouvellement des nouvelles régies du réseau régional : Rouen, Reims, Nancy



Le nouveau dispositif de mise à l'antenne des JT régionaux modifie les pratiques professionnelles des scriptes (surcroît de travail) et des vidéos. SUD craint la disparition d'un poste de vidéo (au Néxio) et demande combien de personnes travailleront en régie et sur la fabrication du journal. Les représentants du personnel demandent plus d'informations sur la nouvelle organisation de travail. Laurent Lemaire souhaite que la première régie, celle de Rouen, fonctionne dès Pâques.

## ■ L'avancée du projet de déménagement de France 3 Paris Île-de-France Centre (PIC)



Frédéric Hertz réaffirme que l'objectif n'est pas de fermer l'antenne de Vanves, mais de déplacer les salariéEs au siège. 95% des demandes des salariéEs vont être satisfaites, certains travailleront pour le siège, d'autres continueront de travailler pour l'antenne régionale. Seul un poste d'OPS va être redéployé à Nantes. Les représentants du personnel précisent les choses : il n'y a que la rédaction et la direction qui restent liées et identifiées comme antenne régionale. Pour les personnels techniques c'est un choc culturel. Ça va créer des RPS, mais la direction fait fi de cette problématique. Ils estiment que c'est le début de la fin de Paris Île de France Centre.

## ■ La mise en place des instances de proximité du Réseau France 3.



La direction veut mettre sous cloche la nouvelle instance régionale (Représentants de Proximité). Les directions régionales n'accepteraient plus les questions, elles pourraient refuser de traiter certains points mis à l'ordre du jour par les Représentants de Proximité, les accidents du travail ne seront répertoriés qu'une fois tous les trois mois, les délégués syndicaux ne pourraient plus siéger aux côtés des Représentants de Proximité. Mais c'est sans compter la volonté des syndicats de faire des nouvelles instances régionales de vrais lieux de débat avec la direction pour améliorer le quotidien de travail des salariéEs.

## ■ Mise en œuvre et déploiement du schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication.



**Plan de charge Fictions 2019 :**  
**21 fictions tournées pour l'ensemble des MIF sur trois sites :**  
7 à Lille  
7 à Marseille  
7 à Lyon

Il y a confusion entre le label « La Fabrique » et le nom du service « Les Moyens Internes de Fabrication ».

Pour bénéficier des frais de mission, **Cécile Lefèvre** impose aux salariéEs des MIF de fournir un justificatif fiscal (uniquement l'adresse, pas le détail du montant de l'impôt).

**Marina Da Silva** fait le point sur les 11 groupes de travail mis en place pour accompagner la restructuration et l'harmonisation des MIF. L'une des conclusions est que Mélusine, outil utilisé pour faire l'inventaire des stocks, n'est pas « *optimal* ». Il faut trouver une autre solution. A terme, il ne restera qu'une menuiserie à Vendargues. Les représentants du personnel y sont opposés : « *nous avons vécu cela dans le Nord Pas de Calais, quand vous n'avez plus de menuiserie mais que vous avez besoin d'un bout de décor, l'élément de décor se construit malgré tout. Au détriment de la santé des salariés. Laisser deux ou trois machines, ça vous coûterait quoi ?* »

La série Mongeville sera tournée à Bordeaux avec des équipes de Marseille, Lille et Bordeaux. La direction crée un laboratoire de fiction numérique (nouveaux formats de 5 minutes) à Bordeaux, le pilote débute en janvier 2019. Le tournage est financé par les MIF. Une dizaine de fictions seront fabriquées si le module convient à la région et à NoA. Les représentants du personnel demandent comment, avec combien de salariéEs, sur combien de jours, avec quel matériel les web-séries seront tournées ? Qui les financera ? La réponse de **Yves Dumond** est éloquente : « *Je ne sais pas, on crée un laboratoire, on expérimente. La composition du numéro 0 se fait sur des bases qui vont changer. On se focalise d'abord sur le produit. On regardera ensuite comment on dimensionne les équipes pour que ce soit viable à tout point de vue.* »

## ■ Projet de plan d'adaptation et de développement des compétences (ex plan de formation).



Alors que l'entreprise est en pleine mutation, en pleine restructuration, la direction remet aux représentants du personnel un document de 8 pages seulement. Pour près de 4000 salariéEs, la direction ne s'est pas donné la peine de faire un état des lieux, il n'y a pas de projet précis pour la formation. **Olivier Godard** répond que ces informations seront données au CSE central.

Depuis, en CSE central, **Delphine Ernotte** a annoncé la mise en place d'un plan de rupture conventionnelle collective. Les modalités, le nombre de salariéEs, seront à discuter lors de négociations entre la direction de FTV et les quatre organisations syndicales représentatives au niveau de FTV (CGT, CFDT, FO, SNJ).

SUD ne pourra pas y participer, mais par la porte ou par la fenêtre y mettra son grain de sel !

## ■ L'avancement du projet de régionalisation

Les principales évolutions sont à noter le matin. D'après **Patrice Schumacher**, l'émission quotidienne produite en région à 9 h 50 trouvera une place plus intéressante à 10 h 50,



à la place du programme national Midi en France. 1 million de téléspectateurs en plus à priori. L'émission s'appellera « *Ensemble c'est mieux* ». 13 émissions différentes seront diffusées sur le réseau. Chaque émission sera produite en partie par Eden Productions qui fournira un feuilleton de 5' par émission réalisée soit 13 modules, mais aussi un module I Phone, un module Data (palette graphique). Cela coûte 3000 € par mois et par antenne. Le feuilleton fera 5 minutes et raconte au fil de la semaine ce qui se passe sur une action solidaire. Chaque région décide d'utiliser ou de faire sans cette matière produite en externe. Pendant les périodes de congés, la direction proposera des Best Of. Une région, ou plusieurs régions associées, prendront l'antenne au niveau national. Les journalistes sont appelés à travailler pour l'émission du matin. La direction préconise que l'émission soit enregistrée, mais laisse le choix de faire du direct.

Les représentants du personnel s'opposent aux décisions de la direction : « *FTV préfère donner du cash à l'extérieur plutôt que de faire travailler les salariés de l'entreprise, de la développer ! Vous imposez les thématiques en région. Pourquoi ? Les salariés peuvent aussi proposer des contenus diversifiés en fonction de ce qui se passe dans les régions. Il ne s'agit pas de projet de régionalisation. Nous devenons un diffuseur. Pour les modules de France Info, on trouve des moyens en interne. Mais pas à France 3. Mais pourquoi donc ? Soyez cohérents !* »

*A propos de la grille de rentrée qui nous est fournie, qu'en est-il des éditions locales ? Et les éditions et magazines en langues régionales ? Pourquoi n'apparaissent-ils pas ? Pourquoi les locales ne pourraient pas retrouver leur créneau qui fonctionnait si bien, celui de 19h 55 ?* » Bernard Loche confirme que les éditions locales sont maintenues en 2019.

L'émission in-situ est arrêtée.

E2R aura un nouvel habillage, et Réseau d'Enquêtes se poursuit avec la participation des rédactions régionales.

Olivier Godard indique que France3 souhaite travailler avec Météo France en région Occitanie. Météo France fournirait des modules PAD. Les discussions sont en cours.

## ■ L'avancée du plan d'action suite à l'alerte RPS pour danger grave

**de juin 2017 à France 3 Bretagne.**

**de décembre 2017 à France 3 Normandie Caen.**

La direction tarde à mettre en œuvre les mesures nécessaires à enrayer les dysfonctionnements qui induisent de la souffrance au travail et ce malgré les nombreuses alertes des représentants du personnel depuis plus d'un an.

En Bretagne, un COPIL régional composé de représentants de la direction et de salariés va être mis en place. Y sera associé le cabinet JLO conseils. Les membres de ce COPIL seront formés sur les risques psycho sociaux. Ce qui prendra encore du temps avant que ce COPIL ne soit opérationnel. Pourtant l'alerte a été faite voilà déjà un an et demi !

La direction souhaite aussi que l'instance des Représentants de Proximité joue un rôle important dans la résolution de ces problématiques. Encore faut-il que cette même direction rende le travail des représentants de proximité possible, à commencer par pouvoir se réunir en réunion préparatoire, à disposer de plus d'une demie journée de réunion mensuelle, à pouvoir poser des questions diverses.

**Prochain CSE les 18 et 19 décembre.**

**Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau**

**Contactez vos représentants SUD en région** 

**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :**

**<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>**

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.